

INSTITUT DES SCIENCES ECONOMIQUES
RECHERCHES ECONOMIQUES DE LOUVAIN

publié trimestriellement par

l'Institut des Sciences Economiques de l'Université Catholique de Louvain

Rédacteur en chef : Daniel WEISERBS

Co-Rédacteur : Alfred STEINHERR

Rédacteurs associés : Giorgio BASEVI (Univ. de Bologne), Camille BRONSARD (Univ. de Montréal), Meghnad DESAI (London School of Economics), Richard SCHMALENSEE (Massachusetts Institute of Technology), Jacques THISSE (S.P.U.R., Univ. Cath. de Louvain)

Secrétaire de Rédaction : Marie-Christine ENGLEBERT

Abonnement annuel : 1.200 francs belges (tous frais compris). Abonnement étudiant : 900 francs belges (une lettre du professeur doit accompagner la demande d'abonnement).

Les paiements sont à effectuer au nom de : **Recherches Economiques de Louvain** - Banque Crédit Communal n° 068-0614250-73.

Recherches Economiques de Louvain publie des articles en français et en anglais. Les manuscrits doivent être adressés, en trois exemplaires, à

Recherches Economiques de Louvain
Institut des Sciences Economiques
rue des Wallons, 29 - 1348 Louvain-la-Neuve

Il est vivement souhaité que les auteurs se conforment aux indications suivantes :

1° Références bibliographiques :

a) dans le texte, indiquer le nom de l'auteur suivi de l'année de publication entre parenthèses [exemple : Smith (1969)];

b) donner la liste complète par ordre alphabétique en fin d'article
Souligner le nom de l'ouvrage ou de la revue (non abrégé).

Exemple :

Brown, J.R. (1970), **Economic Theory**, Un. Press, Louvain.

Smith, L.P. (1969), The Effects of Inflation on the Distribution of Income, **American Economic Journal**, Vol. 51, n° 1.

2° Numéroter les formules. Indiquer ces numéros, entre parenthèses à droite de la page.

3° Reprendre les notes en bas de page (numérotées de 1 à n) sur une feuille séparée.

Une statistique des salaires horaires dans l'industrie belge, 1919-1939

par Isabelle CASSIERS *

L'objet de cet article est de présenter une statistique homogène des salaires industriels belges qui couvre la période de l'entre-deux-guerres.

Il est d'un intérêt indéniable, tant pour l'analyse macro-économique de cette période que pour une comparaison entre la crise contemporaine et celle des années trente, de connaître l'évolution des salaires dans l'ensemble de l'industrie et dans chaque secteur particulier de l'activité industrielle. On sait cependant la pauvreté des données statistiques antérieurement à la deuxième guerre mondiale. Avant 1945, seule la Banque Nationale de Belgique publiait un indice trimestriel des salaires horaires, établi sur base d'une enquête permanente auprès d'entreprises réparties dans tous les secteurs de l'industrie. L'indice ne remontait malheureusement pas au-delà de 1929 (1).

Dès 1942, L.H. Dupriez se montra soucieux de combler cette lacune. L'Institut de Recherches Economiques et Sociales de Louvain (IRES) venait de reconstituer l'évolution des salaires industriels entre 1830 et 1913 (2); l'absence d'information pour les années 1919 à 1929 ne permettait cependant pas d'établir un lien entre les séries de l'IRES et celles de la BNB postérieures à 1929. L.H. Dupriez suggéra donc à la BNB de procéder à une enquête

* Je remercie le Département des Etudes de la Banque Nationale de Belgique d'avoir mis à ma disposition les documents nécessaires à la réalisation de cette étude.

(1) La BNB publiait depuis 1922 un « indice des salaires horaires moyens dans un certain nombre d'usines belges et luxembourgeoises ». Cependant, ces données provenaient d'une enquête beaucoup trop restreinte pour l'établissement d'une statistique fiable. Cf. « Statistiques économiques belges, 1929-1940 », *Bulletin d'Information et de Documentation de la BNB*, N° spécial, 1946, p. 192.

(2) M. Peeters, « L'évolution des salaires en Belgique de 1831 à 1913 », *Bulletin de l'IRES*, août 1939, p. 389-420.

rétrospective (1913 et 1919-1929) analogue à l'enquête permanente (3). Des entreprises furent aussitôt contactées et les résultats de l'enquête — dite « enquête Davin » — furent regroupés en 1943 au Service de la Statistique de la Banque Nationale.

Malgré l'intérêt considérable des séries statistiques obtenues, celles-ci ne firent l'objet d'aucune publication (4). C'est ainsi qu'en 1944 F. Baudhuin écrivait dans son « Histoire économique de la Belgique 1914-1939 » que « si l'on possède, grâce à la Banque Nationale, un bon indice des salaires depuis 1929, aucun relevé n'est disponible pour la période antérieure. La déficience de nos statistiques est sur ce point complète » (5).

On doit à P. Scholliers d'avoir récemment attiré l'attention sur l'existence de l'enquête Davin (6). Malheureusement, les données que cet auteur reproduit sont désagrégées et ne permettent pas de retracer l'évolution globale des salaires de 1919 à 1929.

On se propose ici de relier les résultats de l'enquête Davin à ceux de l'enquête permanente de la BNB en vue de présenter une statistique homogène des salaires industriels de 1919 à 1939.

1. SOURCES UTILISEES

1.1. L'enquête permanente de la BNB, 1929-1939 (7)

L'enquête permanente établie par la BNB en 1934 touche 178 entreprises ou divisions d'usine, réparties dans toutes les régions du pays et dans tous les secteurs de l'activité industrielle. Si cet échantillon est trop restreint (8) pour établir le *niveau* des rémunérations, il est suffisant pour l'étude des *variations* de celles-ci, en raison de la grande solidarité des mouvements des

(3) « Note sur l'établissement d'une statistique des salaires de 1913 à 1929 ». Lettre de L.H. Dupriez à la BNB, 12 janvier 1942. Archives de la BNB, « Enquête Davin », n° 43-VI-5.

(4) Elles furent partiellement utilisées à l'IRES en 1946 : cf. R. Dehem, *Emploi et revenus en économie ouverte. Théorie et application à l'évolution belge et britannique de 1919 à 1939. Bulletin de l'IRES*, janvier 1946, p. 43-119.

(5) F. Baudhuin, *Histoire économique de la Belgique, 1914-1939*, Bruylant, Bruxelles, 1944, T. 2, p. 324.

(6) P. Scholliers, *Lonen in de Belgische nijverheid, 1913-1940 : de enquête Davin*. Lonen, loonreeks 2, Centrum voor Ledendaagse Sociale Geschiedenis, VUB, 1979.

(7) Pour plus de précisions, on se référera à
— un indice trimestriel des salaires. *Bulletin d'Information et de Documentation de la BNB*, 10 novembre 1934, IX^e année, vol. II, pp. 290-293
— Statistiques économiques belges, 1929-1940, *op. cit.*, pp. 193-203.

(8) Les recensements de 1930 et de 1937 mentionnent respectivement 760 et 484 entreprises industrielles en activité.

salaires d'une même région et d'un même secteur. C'est pourquoi la BNB ne publie que des *indices*.

A chacune des 178 entreprises concernées, la BNB demande trois renseignements :

— Le salaire horaire moyen par ouvrier, pour l'usine ou pour la division d'usine. Par « salaire horaire moyen », il faut entendre la rémunération moyenne des ouvriers et éventuellement des contremaîtres, à l'exclusion des charges sociales pesant sur l'entreprise. Cette rémunération comprend les primes diverses en argent, les sursalaires pour le travail de nuit ou du dimanche, et le sursalaire des heures supplémentaires. Il s'agit donc du gain moyen brut par heure prestée.

— Le salaire horaire moyen du type d'ouvrier qualifié « le plus communément employé dans l'usine ».

— Le salaire horaire moyen du manœuvre « le plus usuel ».

La BNB signale qu'elle a dû laisser une grande latitude d'appréciation aux entreprises pour la détermination des catégories d'ouvriers qualifiés et non qualifiés (9), car cette distinction était rarement faite. Dès lors, il faut s'attendre à ce que le salaire moyen ne corresponde pas à la moyenne pondérée des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés. Les indices établis pour ces deux catégories n'ont d'autre objet que de comparer les variations de deux groupes particuliers de salaires : ceux des ouvriers les mieux rémunérés et ceux des ouvriers les moins bien rémunérés.

A partir des réponses des entreprises, la BNB construit une statistique qui retrace l'évolution des salaires moyens et des salaires types, c'est-à-dire ceux des ouvriers qualifiés et non qualifiés. Ces trois séries d'indices sont établies pour l'industrie dans son ensemble et pour les différentes branches de l'activité industrielle, soit 18 secteurs et 7 sous-secteurs. Les méthodes utilisées par la BNB pour la construction des indices sont exposées au paragraphe 2.1.

1.2. L'enquête Davin, 1913, 1919-1929 (10)

En suggérant à la BNB d'entreprendre une enquête rétrospective, L.H. Dupriez indiquait que des recherches faites dans deux ou au plus trois entreprises par secteur seraient suffisantes, compte tenu du parallélisme de l'évolution des salaires dans les différentes usines d'un même secteur. L'échantillon utilisé par l'enquête Davin est donc plus restreint que celui de

(9) On notera que ce manque de précision se retrouve dans les statistiques actuelles de la BNB. Cf. *Statistiques économiques belges, 1960-1970*, BNB, p. 74.

(10) *Enquête Davin*, Département des Etudes de la Banque Nationale de Belgique. Archives n° 43-VI-5. On trouve un commentaire général de l'enquête Davin dans P. Scholliers, *op. cit.*

l'enquête permanente : il ne comprend que 42 entreprises ou divisions d'usine. Néanmoins, là où des recoupements sont possibles, on peut constater une très bonne concordance entre les résultats des deux enquêtes.

Les renseignements fournis par les entreprises permettent d'établir des séries statistiques analogues à celles précédemment décrites. Malheureusement, 7 des 18 secteurs de l'industrie n'ont pas été touchés par l'enquête Davin. Les 11 secteurs concernés regroupent toutefois 77 % du total des ouvriers industriels.

2. METHODES UTILISEES POUR LA CONSTRUCTION DES INDICES

2.1. Les indices de la BNB

Les méthodes utilisées par la BNB pour la construction de chacune des trois catégories d'indices — salaire moyen, salaire des ouvriers qualifiés, salaire des ouvriers non qualifiés — peuvent être résumées comme suit.

Dans un premier temps, toutes les données individuelles sont converties en indices de base identique.

Ensuite, les indices individuels sont regroupés par secteur. C'est généralement la moyenne arithmétique simple des indices individuels qui constitue l'indice sectoriel. Cependant, dans la métallurgie, le textile et les transports, on distingue des sous-secteurs dont les indices sont reliés par une moyenne arithmétique pondérée.

En dernier lieu, l'indice global, qui concerne l'ensemble des salaires industriels, est obtenu par une moyenne pondérée des indices sectoriels.

Les poids alloués à chacun des 18 secteurs et 7 sous-secteurs reflètent la répartition sectorielle des ouvriers de l'industrie, telle qu'elle ressort du recensement industriel de 1930 (voir tableau en annexe 1).

2.2. Présentation d'une statistique homogène de 1919 à 1939

Si l'entièreté de la période de l'entre-deux-guerres est couverte par les indices de la BNB (enquête Davin et enquête permanente), certains remaniements sont nécessaires pour la présentation d'une statistique homogène.

Toutes les séries sont ici exprimées en indices annuels de base 1929 = 100 (11).

(11) L'indice annuel ne correspond pas systématiquement à la moyenne des indices trimestriels, ceux-ci se référant simplement à 4 mois de l'année (janvier, avril, juillet, octobre ; ou mars, juin, septembre, décembre).

Les données relatives aux années 1913 et 1919-1929 sont empruntées à une note inédite de la BNB conservée au Service de la Statistique (12). Les indices globaux (ensemble de l'industrie) et certains indices sectoriels ont toutefois été rectifiés en vue de respecter parfaitement les pondérations utilisées pour les années ultérieures.

En ce qui concerne la période 1929-1939, les séries publiées dans les Bulletins d'Information et de Documentation de la BNB sont des indices trimestriels arrondis de base 1936-1938 = 100. Le recours aux documents d'origine, déposés aux Archives de la Banque, a permis d'établir avec précision des indices annuels de base 1929 = 100.

Ces mêmes documents ont en outre fourni les séries relatives aux charbonnages, qui ne figurent pas dans les Bulletins de la BNB.

3. CRITIQUE DES RESULTATS

3.1. Homogénéité de la série

La principale critique que l'on puisse adresser à la présentation d'une statistique homogène tient à ce que les deux séries utilisées (1919-1929 et 1929-1939) ont une seule année commune.

Au-delà du fait que les deux séries sont établies sur base d'enquêtes similaires, quelques points de recoupement semblent indiquer une bonne concordance entre les résultats des deux enquêtes. Les documents de l'enquête Davin retracent, pour quelques entreprises, l'évolution des salaires jusqu'en 1939. C'est ainsi qu'on a pu reconstituer l'indice du secteur « cokeries » de 1929 à 1939.

La comparaison de celui-ci à l'indice provenant de l'enquête permanente indique que les divergences sont minimales (tableau 1).

Une autre faiblesse de la statistique homogène doit être relevée. Compte tenu de l'absence de donnée pour plusieurs secteurs jusqu'en 1929, l'indice global (ensemble de l'industrie) est en fait partiel jusqu'à cette date. L'introduction ultérieure de nouveaux secteurs dans le calcul de l'indice global ne modifie-t-elle pas l'évolution de l'indice ? Pour en mesurer l'impact, on a comparé l'indice global à un indice partiel homogène. Celui-ci englobe uniquement les secteurs pour lesquels on dispose de séries complètes (13). Ici encore, on peut conclure à l'absence de divergence significative (tableau 2).

(12) *Indices des salaires horaires en 1913 et de 1919 à 1929. Base : année 1929 = 100. Indice général et Indices des groupes.* Département des Etudes de la Banque Nationale de Belgique, Service de la Statistique, Dossier 69, n° 1S16/00/03/02.

(13) Charbonnages; cokeries; carrières; métallurgie; céramique; lin, coton, chanvre et jute; alimentation; construction et travaux publics; électricité et gaz. Ces secteurs regroupent 62 % des ouvriers de l'industrie.

TABLEAU 1.

Comparaison des résultats de l'enquête Davin
et de l'enquête permanente. Secteur « cokeries »

Indices (1929 = 100)			Taux de croissance annuels (%)	
	E. Davin	E. permanente	E. Davin	E. permanente
1929	100.0	100.0		
1930	106.7	107.1	+ 6.7	+ 7.1
1931	97.4	98.3	— 8.7	— 8.2
1932	87.5	87.6	— 10.2	— 10.9
1933	85.3	88.4	— 2.5	+ 0.9
1934	85.5	86.5	+ 0.2	— 2.1
1935	83.9	84.6	— 1.9	— 2.2
1936	90.7	92.4	+ 8.1	+ 9.2
1937	103.5	102.5	+ 14.1	+ 10.9
1938	110.0	109.2	+ 6.3	+ 6.5
1939	110.9	110.3	+ 0.8	+ 1.0

Taux de croissance annuels moyens (%)

	E. Davin	E. permanente
1929-1939	+ 1.0	+ 1.0
1930-1935	— 4.7	— 4.6
1935-1939	+ 7.2	+ 6.9

TABLEAU 2.

Comparaison de deux indices

Indices (1929 = 100)			Taux de croissance annuels (%)	
	Global	Partiel homogène	Global	Partiel homogène
1920	39.2	39.7		
1921	42.5	42.5	+ 7.1	+ 7.1
1922	41.3	41.3	— 2.8	— 2.8
1923	47.7	47.9	+ 15.5	+ 16.0
1924	55.3	55.3	+ 15.9	+ 15.4
1925	55.2	54.9	— 0.2	— 0.7
1926	62.8	61.9	+ 13.8	+ 12.8
1927	78.6	75.4	+ 22.3	+ 21.8
1928	85.9	84.7	+ 11.8	+ 12.3
1929	100.0	100.0	+ 16.4	+ 18.1
1930	107.6	108.0	+ 7.6	+ 8.0
1931	101.0	99.8	— 6.1	— 7.6
1932	92.2	90.7	— 8.7	— 9.1
1933	89.5	88.5	— 2.9	— 2.4
1934	85.7	85.2	— 4.2	— 3.7
1935	81.9	81.7	— 4.4	— 4.1
1936	89.2	88.8	+ 8.9	+ 8.7
1937	99.0	100.1	+ 11.0	+ 12.7
1938	104.3	102.7	+ 5.4	+ 2.6
1939	105.0	106.2	+ 0.7	+ 3.4

Taux de croissance annuels moyens (%)

	Global	Partiel homogène
1920-1939	+ 5.3	+ 5.3
1930-1935	— 5.3	— 5.4
1935-1939	+ 6.4	+ 6.8

3.2. Salaire moyen et salaires des ouvriers qualifiés (OQ) et non qualifiés (ONQ)

Toute comparaison entre le salaire moyen et les salaires types doit tenir compte des remarques suivantes :

1) Les séries établies permettent de comparer les mouvements des salaires, mais en aucun cas leurs niveaux absolus.

2) Les variations du salaire moyen incorporent des variations dans la composition de la main-d'œuvre. Ainsi, à salaires constants, une augmentation de la proportion d'ouvriers non qualifiés se traduit par une diminution du salaire moyen ! Bien qu'en termes absolus, le salaire moyen soit toujours compris entre les deux salaires types, la relation d'ordre n'est pas maintenue entre les indices respectifs. Il est logiquement possible que le premier diminue alors même que les deux autres augmentent. Telle est l'évolution constatée dans le secteur des carrières, cimenteries et marbreries entre 1938 et 1939 (14).

3) Peut-on dès lors conclure que toute modification dans la relation entre le salaire moyen et les salaires types exprime une modification proportionnelle dans la composition de la main-d'œuvre ? La réponse doit être affirmative, moyennant les réserves suivantes : d'une part on a signalé que la distinction entre les deux catégories d'ouvriers n'est pas nettement définie par l'enquête, et d'autre part, les méthodes de construction des indices sectoriels introduisent des distorsions dans les relations entre le salaire moyen et les salaires types. Néanmoins, la comparaison des trois séries d'indices reflète partiellement les modifications dans la composition de la main-d'œuvre; une évolution aussi contrastée que celle qui apparaît dans le secteur des carrières en fin de période doit s'expliquer par une augmentation de la proportion d'ouvriers non qualifiés.

(14) Une simulation indique que de tels résultats ne nécessitent pas une modification brutale de la composition de la main-d'œuvre : supposons que l'indice du secteur des carrières provient des données d'une seule entreprise et que le salaire moyen est égal à la moyenne pondérée des salaires types. Soit

α la proportion d'ouvriers qualifiés (en heures prestées)

β la proportion d'ouvriers non qualifiés

$\alpha + \beta = 1$.

	Salaires en francs			Indices		
	Ens.	OQ	ONQ	Ens.	OQ	ONQ
1929	5,00	6,00 ($\alpha = 0,50$)	4,00 ($\beta = 0,50$)	100.0	100.0	100.0
1938	5,03	6,18 ($\alpha = 0,45$)	4,07 ($\beta = 0,55$)	100.5	103.0	101.8
1939	4,98	6,20 ($\alpha = 0,42$)	4,10 ($\beta = 0,58$)	99.6	103.4	102.6

4. COMMENTAIRE DES RESULTATS

4.1. Salaires nominaux et composition de la main-d'œuvre

Dans l'ensemble de l'industrie, le taux de croissance annuel moyen du salaire horaire est de 5,3 % entre 1920 et 1939. Le tableau 3 résume l'évolution des salaires dans les principaux secteurs. La tendance générale est partout identique (excepté dans les charbonnages) : très forte croissance jusqu'en 1930, décroissance continue durant les années de crise, croissance modérée après 1935.

Les taux de croissance sont en général supérieurs à la moyenne dans les secteurs suivants : électricité et gaz, alimentation, carrières, métallurgie (et surtout métaux non ferreux). Cependant, la crise modifie très nettement cette hiérarchie : la reprise de la croissance à partir de 1935 se marque principalement dans les charbonnages, la métallurgie et les cokeries.

Le salaire des ouvriers non qualifiés est en général plus sensible que celui des ouvriers qualifiés : il augmente plus en période de croissance, et diminue davantage en période de décroissance. En définitive, l'écart entre ces deux catégories de salaires s'est légèrement réduit entre les deux guerres (373 % d'augmentation pour les OQ, 423 % pour les ONQ).

Le tableau 3 indique par ailleurs des modifications dans la composition de la main-d'œuvre. Dans le secteur « construction et travaux publics », le taux de croissance du salaire moyen est généralement inférieur aux taux de croissance des salaires types. Il semblerait donc que la proportion d'ouvriers non qualifiés ait constamment augmenté. Entre 1935 et 1939, une tendance identique se retrouve en outre dans les secteurs suivants : métallurgie, bois et meubles, peaux et cuirs, art et précision, électricité et gaz, lin, coton, chanvre et jute.

Ne pourrait-on interpréter cette modification de la composition de la main-d'œuvre comme le signe d'une transformation des méthodes de production, à la suite de la crise des années 30-35 ?

4.2. Niveau absolu des salaires

On a signalé précédemment que les échantillons des enquêtes de la BNB sont trop restreints pour permettre l'estimation du niveau des salaires. Une exception peut être faite pour le secteur des charbonnages, pour lequel la Banque disposait d'une statistique exhaustive des salaires horaires en francs. En 1929, le salaire horaire moyen des mineurs s'élevait à 5,86 F, soit 7,19 F pour les ouvriers qualifiés et 5,35 F pour les ouvriers non qualifiés. En ce qui concerne les autres secteurs, la seule information globale disponible provient du recensement économique et social de 1937. A cette date, le salaire horaire

TABLEAU 3.

Taux de croissance annuels moyens des salaires (en %)

		1920-1939	1920-1930	1930-1935	1935-1939
Industrie	I	+ 5.3	+ 10.5	— 5.3	+ 6.4
	II	+ 5.1	+ 10.0	— 5.2	+ 6.6
	III	+ 5.6	+ 10.9	— 5.3	+ 6.9
Charbonnages	I	+ 4.3	+ 8.5	— 7.4	+ 10.0
	II	+ 4.3	+ 8.1	— 7.4	+ 10.5
	III	—	—	— 7.5	+ 9.3
Métallurgie	I	+ 5.8	+ 10.7	— 4.9	+ 7.8
	II	—	—	— 4.9	+ 8.4
	III	—	—	— 4.9	+ 8.3
Textile *	I	+ 5.1	+ 10.4	— 5.4	+ 5.7
	II	+ 5.0	+ 10.1	— 5.4	+ 5.7
	III	+ 5.3	+ 10.5	— 5.0	+ 5.9
Alimentation	I	+ 6.3	+ 12.6	— 3.4	+ 3.7
	II	+ 6.0	+ 11.9	— 2.9	+ 3.4
	III	+ 6.7	+ 13.4	— 3.3	+ 3.8
Constr. et T.P.	I	+ 5.3	+ 11.5	— 6.2	+ 5.3
	II	+ 5.5	+ 11.8	— 5.9	+ 5.5
	III	+ 5.8	+ 12.6	— 6.8	+ 5.9
Bois et meubles	I	—	—	— 5.7	+ 5.3
	II	—	—	— 5.5	+ 5.8
	III	—	—	— 6.9	+ 6.5

I : ensemble des ouvriers

II : ouvriers qualifiés

III : ouvriers non qualifiés.

* : 1^{er} groupe seul dans les 2 premières colonnes.

moyen de l'ensemble des ouvriers de l'industrie était de 4,46 F (15). On a résumé dans le tableau 4, pour chaque secteur, la répartition des ouvriers d'après leur gain horaire, qui varie de moins de 1 F à 10 F.

Ce tableau fait apparaître de grandes disparités sectorielles. Les salaires sont supérieurs à la moyenne dans les mines, les transports, la métallurgie, les carrières, la construction et les industries d'art et de précision. En revanche,

les secteurs suivants sont caractérisés par un faible niveau des rémunérations : textile, tabac, alimentation, peaux et cuirs, papier. On remarquera que les bas salaires se retrouvent principalement dans les industries produisant des biens de consommation. La disparité des salaires entre les industries de biens de production et celles de biens de consommation se réduit en période de crise et s'accroît en période de croissance : les taux de variation annuels moyens du salaire sont respectivement de —3,3 % et —2,8 % entre 1929 et 1935, et de +6,6 % et +5,1 % entre 1935 et 1939 (16).

TABLEAU 4

Répartition des ouvriers (%) d'après le taux des salaires horaires en 1937
(salaire moyen : 4,46 F)

	Moins de 4 F	De 4 F à moins de 5 F	5 F et plus
Ensemble de l'industrie	35.3 %	27.4 %	36.1 %
Mines *	9.6	30.1	59.2
Carrières	16.7	41.8	39.4
Méta.	25.0	26.3	48.1
Céramique	33.6	38.5	26.7
Verr.	37.9	23.4	38.4
Chimie **	30.2	33.4	35.5
Textiles et vêtements	69.5	17.4	11.4
Alimentation	44.7	27.4	26.9
Construction	14.4	46.6	38.6
Bois et meubles	37.3	27.9	31.5
Peaux et cuirs	52.2	27.1	19.3
Tabac	66.3	16.1	15.9
Papier	45.7	31.8	21.5
Livre	40.9	11.6	47.3
Art et précision	31.9	10.5	56.9
Transports ***	19.3	17.0	61.4

* : y compris cokeries

** : y compris gaz et électricité

*** : relevé partiel

Source : Recensement économique et social du 27 février 1937.

(15) Recensement économique et social du 27 février 1937. O.C.S., T. IV, p. 43.

(16) Statistiques économiques belges, 1929-1940, *op. cit.*, pp. 198-199.

4.3. Salaire horaire réel et pouvoir d'achat

Si l'on tient compte de l'évolution du coût de la vie (tableau 5) on constate que le salaire horaire réel n'a augmenté que de 22 % (28 % si l'on se réfère à l'indice des prix de détail) entre 1921 et 1939, tandis que le salaire nominal a augmenté de 147 %.

Après une très forte augmentation, le salaire réel diminue de 1922 à 1927 (— 2,8 % par an) puis croît rapidement jusqu'en 1932 (+ 5,6 % par an). La hausse du salaire réel s'est donc poursuivie durant les premières années de la crise. Il faut cependant soigneusement éviter d'en tirer des conclusions hâtives quant à l'évolution du pouvoir d'achat global des salariés.

Comme l'a très justement souligné P. Scholliers, la croissance du salaire réel horaire et la croissance du pouvoir d'achat ont été — à tort — souvent confondues. L'auteur conteste l'assertion généralement admise selon laquelle le pouvoir d'achat avait, dès 1920, retrouvé son niveau d'avant-guerre. La forte réduction du temps de travail en 1919 et 1920 se traduit par une croissance du salaire horaire nettement supérieure à celle du salaire journalier. Si l'on se réfère à ce dernier, le pouvoir d'achat semble plutôt avoir diminué entre 1914 et 1920 (17). Malheureusement, on manque d'information quant à l'évolution effective du temps de travail.

Les variations du salaire réel doivent être par ailleurs confrontées aux variations de l'emploi. Le nombre d'ouvriers employés dans l'industrie diminue constamment de 1927 à 1934. On sait que la crise a rapidement entraîné un chômage massif. Il est donc vraisemblable qu'en dépit de la hausse du salaire horaire réel, le pouvoir d'achat global des salariés a été affecté par la crise. En effet, le montant total des salaires des ouvriers assurés contre le chômage a diminué de 32 % entre 1930 et 1932, et de 44 % entre 1930 et 1934, nonobstant l'augmentation régulière du nombre d'affiliés aux caisses d'assurance (18).

Les données statistiques disponibles ne permettent cependant pas de mesurer avec précision l'évolution de la masse salariale; certaines estimations indiquent au contraire une légère augmentation du pouvoir d'achat de celle-ci à travers la crise (19).

(17) P. Scholliers, *op. cit.*, p. 4.

(18) Statistiques économiques belges, *op. cit.*, pp. 204 et 379.

(19) La masse salariale totale est estimée à 27 millions de francs en 1930, 22,5 millions en 1932 et 21 millions en 1934. Cf. Van der Aa, *Etudes sur le Revenu National, Bulletin de Statistique*, 1946, n° 12, p. 1125.

TABLEAU 5.

Indices des prix de détail, du coût de la vie et du salaire réel
(1929 = 100)

	Prix de détail (1)	Coût de la vie (2)	Salaire horaire réel	
			En référence à (1)	En référence à (2)
1913	11.4	—	71.9	—
1920	52.1	—	76.2	—
1921	45.7	45.5	93.0	93.4
1922	42.7	42.4	96.7	97.4
1923	49.0	49.6	97.3	96.2
1924	57.3	57.5	96.5	96.2
1925	59.3	61.1	93.1	90.3
1926	70.7	73.4	88.6	85.6
1927	89.9	90.9	85.4	84.5
1928	93.8	94.2	91.6	91.2
1929	100.0	100.0	100.0	100.0
1930	100.0	102.7	107.6	104.8
1931	91.3	92.3	110.6	109.4
1932	82.4	83.2	111.9	110.8
1933	80.7	82.3	110.9	108.7
1934	76.2	79.1	112.5	108.3
1935	74.9	79.5	109.3	103.0
1936	78.5	84.1	113.6	106.1
1937	84.1	90.5	117.7	109.4
1938	87.2	93.2	119.6	111.9
1939	88.0	92.3	119.3	113.8

TABLEAU 6

Impact de la crise sur les salaires

	1930-1932	1930-1934
<i>Salaire horaire dans l'industrie</i>		
variations nominales	— 14,3 %	— 20,4 %
variations réelles (/CDV)	+ 5,7 %	+ 3,3 %
<i>Montant total des salaires assurés</i>		
variations nominales	— 31,9 %	— 44,3 %
variations réelles	— 15,9 %	— 27,7 %
<i>Masse salariale totale (estimation)</i>		
variations nominales	— 16,7 %	— 22,2 %
variations réelles	+ 2,9 %	+ 1,0 %

4.4. Evolution du gain horaire brut en longue période

L'enquête permanente sur les salaires établie par la BNB en 1934 est encore en vigueur actuellement; il est donc possible de comparer l'évolution du gain moyen brut par heure prestée (20) des ouvriers de l'industrie avant et après la 2^{me} guerre mondiale (tableau 7).

Bien que le taux de croissance annuel moyen du gain nominal soit identique de 1919 à 1939 (8,3 %) et de 1948 à 1978 (8,2 %), la comparaison des tendances décennales indique de grandes divergences.

Les deux décennies de l'entre-deux-guerres connaissent des évolutions très contrastées. Si la décroissance des salaires nominaux et des prix entre 1930 et 1935 ne se produit plus après-guerre, il faut noter que les taux de croissance exceptionnellement élevés des années vingt ne se retrouvent que dans la décennie la plus récente.

En ce qui concerne le gain réel, le tableau 7 indique une croissance qui s'accélère de décennie en décennie, si l'on excepte les années trente.

Enfin, il est manifeste que l'écart entre les salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés tend constamment à se réduire.

5. CONCLUSIONS

5.1. Synthèse

De cette brève analyse du mouvement des salaires entre les deux guerres, on retiendra principalement les points suivants :

— Le salaire nominal moyen s'accroît à un rythme annuel exceptionnellement élevé (10,5 %) durant la première décennie, puis chute brutalement entre 1930 et 1935. En fin de période, la croissance reprend à un rythme modéré (6,4 %). Si l'on excepte les 5 années de crise, la croissance du salaire nominal (9,3 % par an) est donc nettement plus rapide à cette époque qu'après la 2^{me} guerre mondiale : ce n'est qu'en 1970-1977 que ce taux de croissance est dépassé.

— L'alternance de périodes de croissance et de décroissance du salaire modifie les disparités sectorielles. Compte tenu du manque de donnée sur le niveau absolu des salaires, on ne peut se prononcer sur l'ampleur de ces disparités. En règle générale, les salaires horaires sont inférieurs dans les industries de bien de consommation.

(20) Le gain brut ne peut être confondu avec le salaire réellement perçu par l'ouvrier, parce qu'il comprend la part des cotisations sociales à charge des travailleurs.

TABLEAU 7

Evolution du gain moyen brut par heure prestée

	Gain nominal			Prix de détail	Gain réel moyen
	OQ	ONQ	Ensemble		
	Indices 1953 = 100				
1913	2,0	1,6	1,7	3,3	52
—					
1923	11	10	10	14	72
1928	19	18	18	27	68
1933	19	19	19	23	82
1938	23	23	22	25	88
—					
1948	81	80	79	95	84
1953	100	100	100	100	100
1958	129	129	131	108	121
1963	160	162	168	115	146
1968	235	245	252	137	183
1973	417	432	452	174	260
1978	784	831	850	270	314
Taux de croissance annuels moyens (%)					
1920-1930	10,4	10,8	10,5	6,7	3,5
1930-1939	—0,1	—0,5	—0,3	—1,4	1,2
—					
1948-1958	4,8	4,9	5,1	1,3	3,8
1958-1968	6,2	6,8	6,8	2,4	4,3
1968-1978	12,8	13,6	12,9	7,0	5,5

— Une tendance permanente —quoiqu'elle soit lente— au rapprochement des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés se manifeste aussi nettement à cette époque qu'après la 2^{me} guerre mondiale.

— Contrairement à la croissance du salaire nominal, celle du salaire réel est relativement lente (2,4 % par an en moyenne). Le taux d'inflation exceptionnel (16 %) enregistré entre 1922 et 1927 explique la baisse persistante du salaire réel au cours de ces années. En revanche, entre 1927 et 1932, le taux de croissance du salaire réel (5,6 %) dépasse la moyenne de ceux de l'après-guerre.

Si la croissance du salaire *horaire* réel s'est poursuivie durant les premières années de la crise, tel n'est sans doute pas le cas du pouvoir d'achat global des salariés, en raison du chômage massif apparu dès 1930.

5.2. Perspectives de recherche

L'existence d'une statistique des salaires permet d'entreprendre des recherches sur les mécanismes de formation des salaires prévalant entre les deux guerres. La caractérisation de ces mécanismes devrait être féconde pour l'analyse économique de cette période, qui est marquée par l'apparition de nouvelles formes institutionnelles de régulation des salaires. On sait en effet que la pratique d'indexation des salaires au coût de la vie a été introduite en Belgique dès les années vingt. Le graphique 3 (annexe 2) indique une très nette relation entre les variations du salaire nominal et celles du coût de la vie, tout au long de la période. On remarque toutefois que ces deux variables sont elles-mêmes soumises aux variations de la production industrielle (graphique 4).

La crise de 1929 introduit une relative autonomie des prix et des salaires par rapport à la production, mais accentue au contraire la dépendance du salaire vis-à-vis du niveau de l'emploi. La relation de Phillips (liaison négative entre taux de variation du salaire nominal et taux de chômage) se vérifie très nettement entre 1929 et 1932.

Les variations du salaire réel peuvent être, quant à elles, reliées à celles de la productivité. On constate dans les charbonnages une bonne corrélation de ces deux variables jusqu'en 1931 (graphique 5). Dans l'ensemble de l'industrie, il est vraisemblable que la croissance remarquable du salaire réel en 1928 et 1929 soit imputable à une poussée de la productivité (hausse de la production industrielle concomitante à une diminution de l'emploi). Mais la crise perturbe également la relation entre le salaire réel et la productivité : la forte hausse des rendements ouvriers enregistrée dans divers secteurs de 1932 à 1934 s'accompagne d'une baisse du salaire réel (graphique 1), et la croissance rapide de celui-ci en 1936 et 1937 s'explique bien plus par le relèvement de l'emploi que par de nouveaux progrès de productivité.

L'analyse des déterminants du salaire gagnerait sans aucun doute à tenir compte des disparités sectorielles, et notamment des réactions différentes des salaires dans le secteur « abrité » ou domestique, et dans le secteur « non abrité » ou international (graphique 2).

ANNEXE 1 - INDICE DES SALAIRES HORAIRES - 1929 = 100

ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE			
	Ensemble des ouvriers	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés
1913	8.2	8.8	7.7
1919	21.3	22.1	20.4
1920	39.7	40.7	38.2
1921	42.5	43.7	42.2
1922	41.3	43.5	41.8
1923	47.7	49.6	45.3
1924	55.3	56.3	51.9
1925	55.2	56.3	53.4
1926	62.8	62.7	60.1
1927	76.8	75.4	71.6
1928	85.9	84.4	83.0
1929	100.0	100.0	100.0
1930	107.6	105.7	107.2
1931	101.0	98.8	100.1
1932	92.2	89.6	90.7
1933	80.5	87.3	88.1
1934	85.7	83.9	84.6
1935	81.9	81.1	81.6
1936	89.2	88.1	91.1
1937	99.0	98.6	102.5
1938	104.3	103.5	106.3
1939	105.0	104.7	106.7

CHARBONNAGES			
Poids	10		
	Ensemble des ouvriers	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés
1913	10.1	10.3	-
1919	26.5	28.9	-
1920	47.3	49.2	-
1921	48.0	49.8	-
1922	42.8	44.1	-
1923	53.8	55.5	-
1924	63.0	64.7	-
1925	55.1	54.9	-
1926	64.5	64.1	-
1927	85.2	85.1	-
1928	86.7	85.5	85.0
1929	100.0	100.0	100.0
1930	106.7	107.1	105.8
1931	92.2	91.8	90.9
1932	77.9	78.1	77.2
1933	75.6	75.6	74.8
1934	75.0	75.2	74.1
1935	72.6	72.9	71.6
1936	80.7	81.1	79.4
1937	99.4	100.1	97.3
1938	107.0	108.8	103.4
1939	106.2	108.5	102.1

Poids	COKERIES			CARRIERES, CIMENTERIES, MARBRERIES			METALLURGIE		
	1			2,5			20		
	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.
1913	-	-	-	8.7	8.8	8.3	8.1	-	-
1919	18.3	-	-	20.7	20.8	20.9	20.7	-	-
1920	43.0	-	-	36.4	36.1	37.6	38.8	-	-
1921	44.0	-	-	40.1	40.4	41.5	42.0	-	-
1922	38.6	-	-	41.3	40.6	42.0	40.6	-	-
1923	45.9	47.6	42.8	47.1	46.7	47.1	47.6	-	-
1924	51.8	51.1	50.3	55.7	55.6	54.9	55.1	-	-
1925	53.6	61.1	50.3	57.0	56.9	56.7	56.1	-	-
1926	62.0	60.3	51.8	59.8	60.6	58.1	63.3	-	-
1927	76.3	71.8	63.5	71.4	70.9	71.3	75.9	-	-
1928	84.5	87.7	82.1	80.1	79.9	79.5	85.6	-	-
1929	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1930	107.1	108.3	107.9	111.2	112.6	113.2	107.4	103.4	105.6
1931	98.3	103.2	105.1	105.4	104.6	108.0	98.7	95.5	97.5
1932	87.6	89.9	90.6	95.5	94.2	98.7	91.7	88.0	89.3
1933	88.4	89.7	91.6	90.7	90.0	94.0	91.7	87.4	87.7
1934	86.5	87.7	90.1	84.9	85.4	88.5	88.8	85.5	86.0
1935	84.6	86.8	87.6	79.4	81.9	82.2	83.7	80.6	82.0
1936	92.4	92.3	94.2	86.4	88.6	87.9	92.3	89.3	92.3
1937	102.5	101.4	103.5	95.8	97.8	97.6	105.4	103.7	107.3
1938	109.2	103.2	105.5	100.5	103.0	101.8	102.5	109.4	112.6
1939	110.3	104.4	106.3	99.6	103.4	102.6	113.0	111.1	113.0

dont Poids	Sidérurgie			Métaux non ferreux			Fonderies, construction mécanique et métallique		
	7.5			2.5			10		
	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.
1913	8.4	-	-	7.6	10.4	-	8.1	9.7	8.9
1919	19.0	-	-	25.2	25.8	-	20.8	21.6	22.1
1920	40.3	-	-	34.9	42.7	-	38.7	40.6	43.3
1921	42.3	-	-	38.4	47.3	-	42.6	44.3	48.2
1922	39.8	-	-	40.1	47.0	-	41.4	43.2	44.0
1923	47.8	-	-	52.8	56.7	-	46.1	47.2	48.0
1924	55.1	-	-	62.3	58.2	-	53.2	55.3	56.3
1925	55.7	-	-	64.7	60.5	-	54.2	56.8	57.3
1926	63.0	-	-	72.8	67.1	-	61.2	63.8	64.2
1927	77.5	-	-	83.1	77.6	-	72.8	76.0	75.9
1928	87.1	-	-	89.0	84.3	-	83.6	86.1	85.4
1929	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1930	103.9	98.4	100.2	108.4	108.2	108.5	110.1	106.2	109.5
1931	92.0	89.3	89.7	98.9	98.1	100.9	104.4	100.4	103.5
1932	85.9	82.0	82.0	90.6	88.5	92.9	97.0	92.8	94.6
1933	86.1	82.3	80.4	89.9	87.7	92.1	96.9	91.4	92.8
1934	84.8	83.1	81.0	88.9	86.8	91.7	92.3	87.0	88.7
1935	81.2	78.6	76.5	85.7	81.8	87.8	85.3	82.0	84.6
1936	92.5	88.0	89.2	93.5	90.1	96.4	91.9	89.9	93.5
1937	107.3	105.4	110.7	105.1	102.0	109.2	103.9	102.7	104.0
1938	114.0	114.0	116.5	108.8	105.8	113.2	109.7	106.8	109.4
1939	118.0	117.0	117.6	109.5	106.4	112.5	110.2	107.9	109.5

Poids	CERAMIQUE 2,5			VERRE 2			CHIMIE 3		
	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.
1913	7.7	9.0	-	-	-	-	-	-	-
1919	-	24.2	24.0	-	-	-	-	-	-
1920	45.5	40.6	44.9	-	47.4	47.4	-	-	-
1921	46.4	44.6	51.1	-	50.4	48.5	-	-	-
1922	48.0	46.3	51.6	-	50.1	47.6	-	-	-
1923	53.3	54.9	56.1	-	57.5	53.7	44.5	48.6	44.0
1924	60.6	64.9	61.8	-	66.4	58.3	44.5	52.9	44.8
1925	60.0	67.5	59.9	-	69.0	60.9	45.3	52.9	44.8
1926	68.2	74.2	67.2	-	76.3	70.2	45.3	52.9	44.8
1927	72.5	78.2	71.8	-	86.5	82.8	56.8	61.4	52.9
1928	80.9	83.1	81.7	-	89.4	87.4	77.4	81.5	76.7
1929	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1930	111.1	106.7	107.7	103.0	102.5	100.4	106.8	104.9	106.9
1931	105.4	102.2	98.9	96.3	95.3	96.6	101.3	99.6	100.9
1932	98.5	92.6	91.3	91.9	89.0	88.1	90.9	88.8	88.7
1933	92.7	90.1	88.9	87.9	86.7	84.0	87.1	83.9	87.7
1934	86.5	82.2	82.4	84.6	83.6	80.5	82.8	80.2	80.2
1935	83.9	81.0	81.4	81.5	80.9	77.6	79.5	77.3	77.4
1936	90.4	84.2	89.1	85.6	84.9	86.9	86.8	84.0	86.6
1937	100.0	92.1	99.1	93.2	93.9	98.0	96.5	92.6	98.5
1938	102.8	95.9	102.6	96.9	96.0	99.9	100.9	96.9	102.9
1939	104.5	98.3	104.4	98.7	97.4	100.2	101.7	97.8	103.9

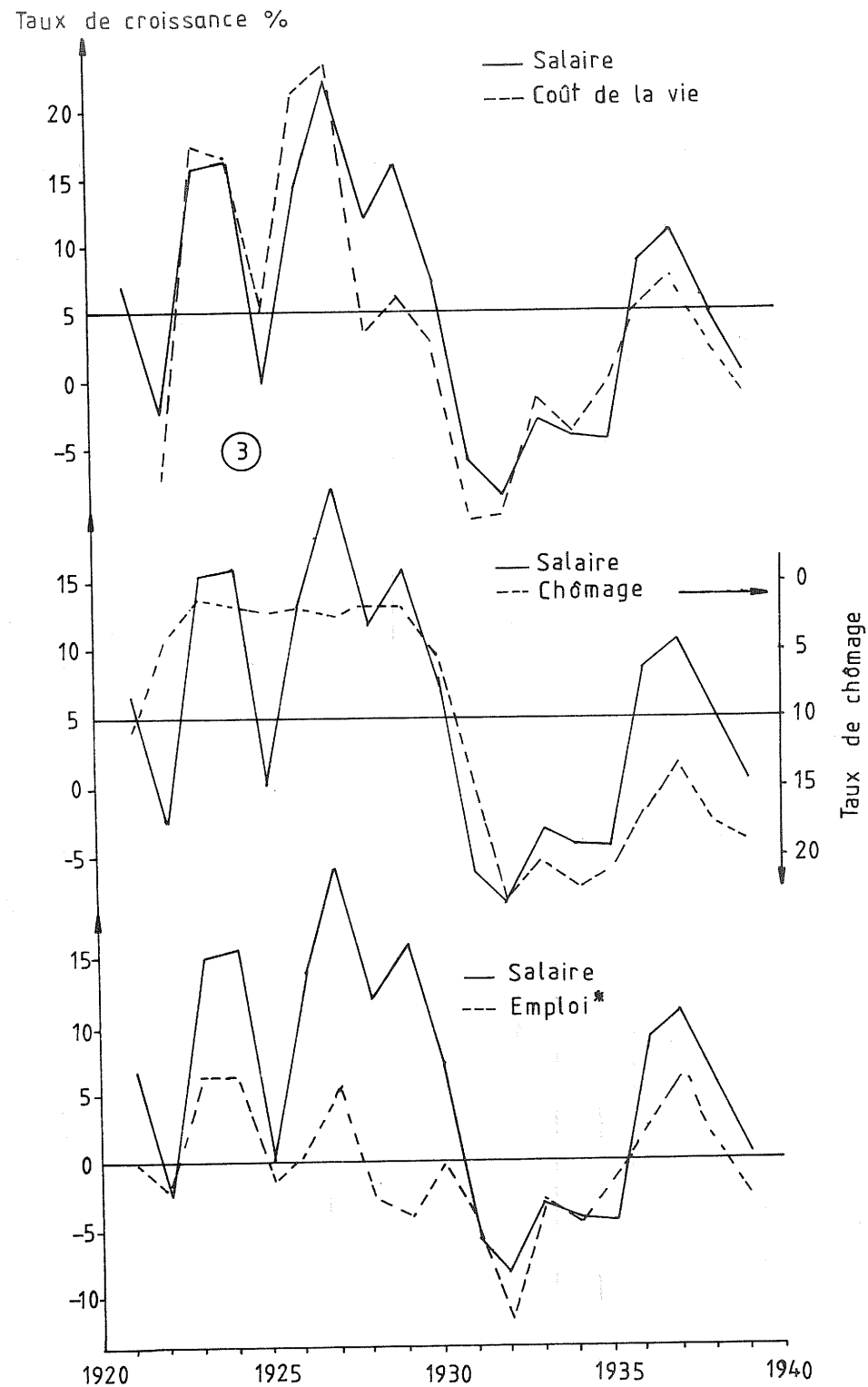
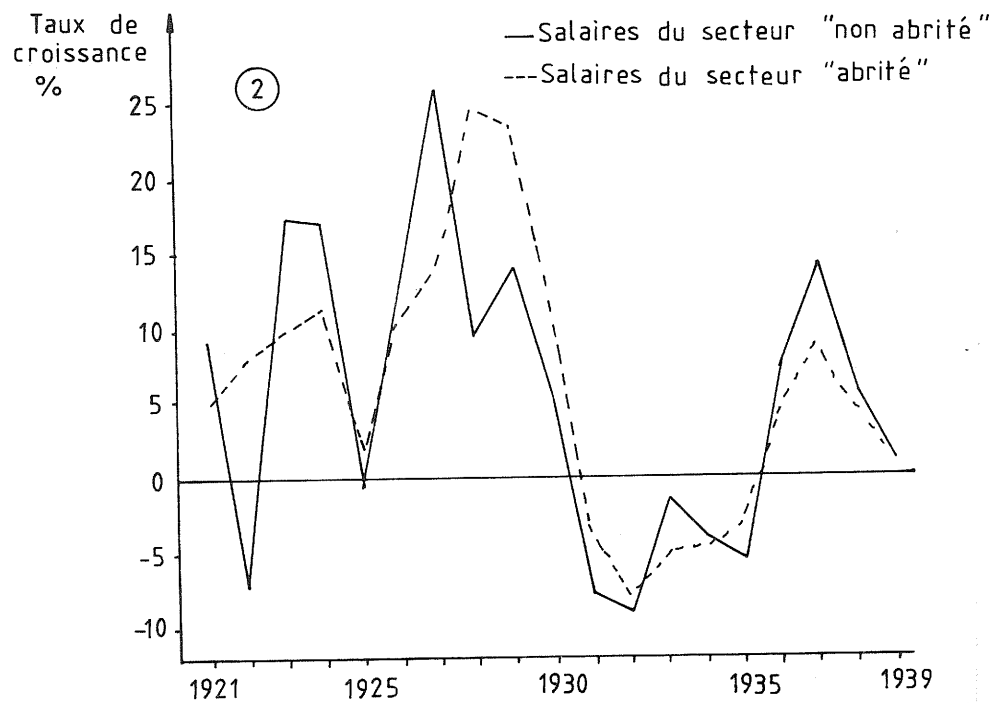
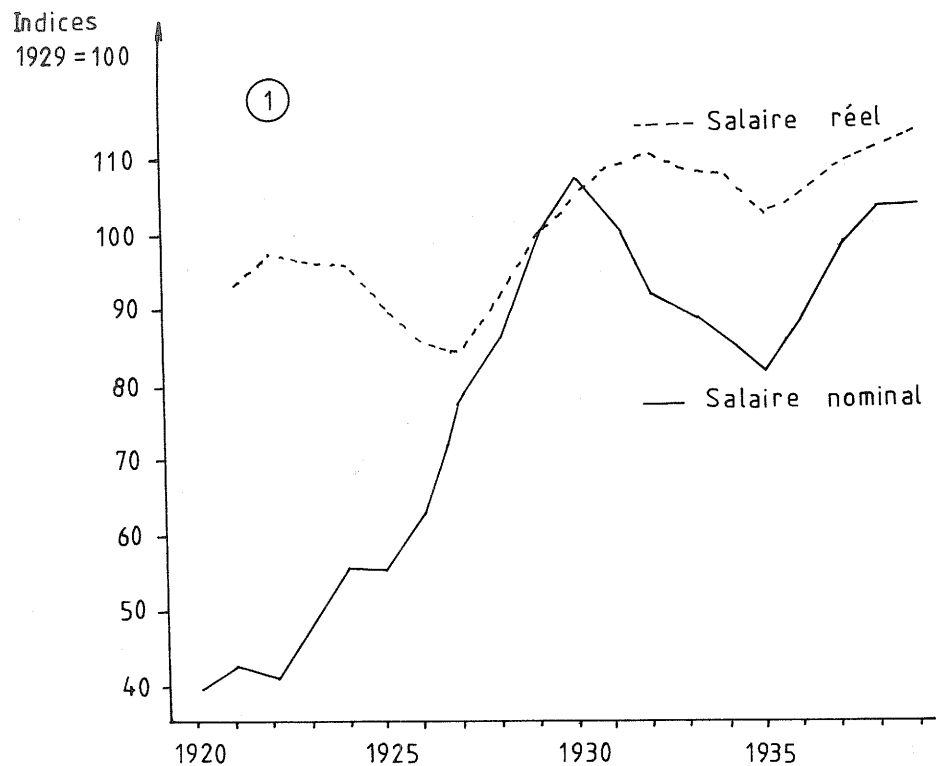
Poids	TEXTILE 20			dont: Lin, coton, chanvre, jute 10			Laine, tapis, bonneterie, confection 10		
	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.
1913	-	-	-	7.0	7.4	7.1	-	-	-
1919	-	-	-	21.2	20.7	21.0	-	-	-
1920	-	-	-	38.6	39.2	37.9	-	-	-
1921	-	-	-	44.6	41.3	41.3	-	-	-
1922	-	-	-	40.3	41.6	42.4	-	-	-
1923	-	-	-	45.9	45.2	46.9	-	-	-
1924	56.8	-	-	54.4	53.8	54.5	59.1	-	-
1925	58.2	-	-	56.1	55.8	56.5	60.2	-	-
1926	68.6	-	-	63.3	63.9	64.4	73.9	-	-
1927	87.1	-	-	83.3	84.6	84.6	90.9	-	-
1928	92.3	-	-	89.0	89.3	87.2	95.5	-	-
1929	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1930	103.6	103.4	105.0	103.4	102.0	103.3	103.7	104.7	106.6
1931	98.2	97.7	101.1	98.0	96.4	100.1	98.3	99.1	101.8
1932	90.3	88.5	91.4	90.0	85.9	90.7	90.8	91.3	92.0
1933	89.0	88.0	90.8	88.8	85.3	90.5	89.4	90.9	91.2
1934	83.2	82.1	84.2	82.7	79.5	81.6	83.6	84.9	86.8
1935	78.7	78.3	81.4	80.0	77.8	80.3	77.4	78.9	82.5
1936	86.8	86.2	94.6	87.9	87.6	91.8	85.9	84.7	97.4
1937	93.9	93.4	101.6	95.2	95.5	98.5	92.8	91.2	104.7
1938	98.3	97.2	102.5	99.1	99.0	101.3	97.7	95.3	103.4
1939	98.4	97.6	102.3	99.2	99.5	101.8	97.7	97.5	102.7

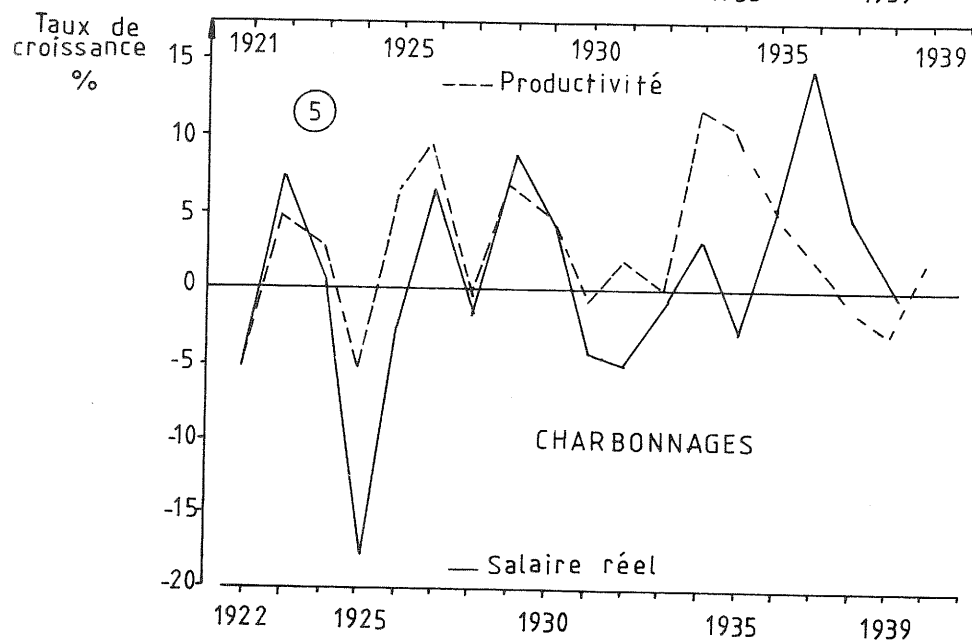
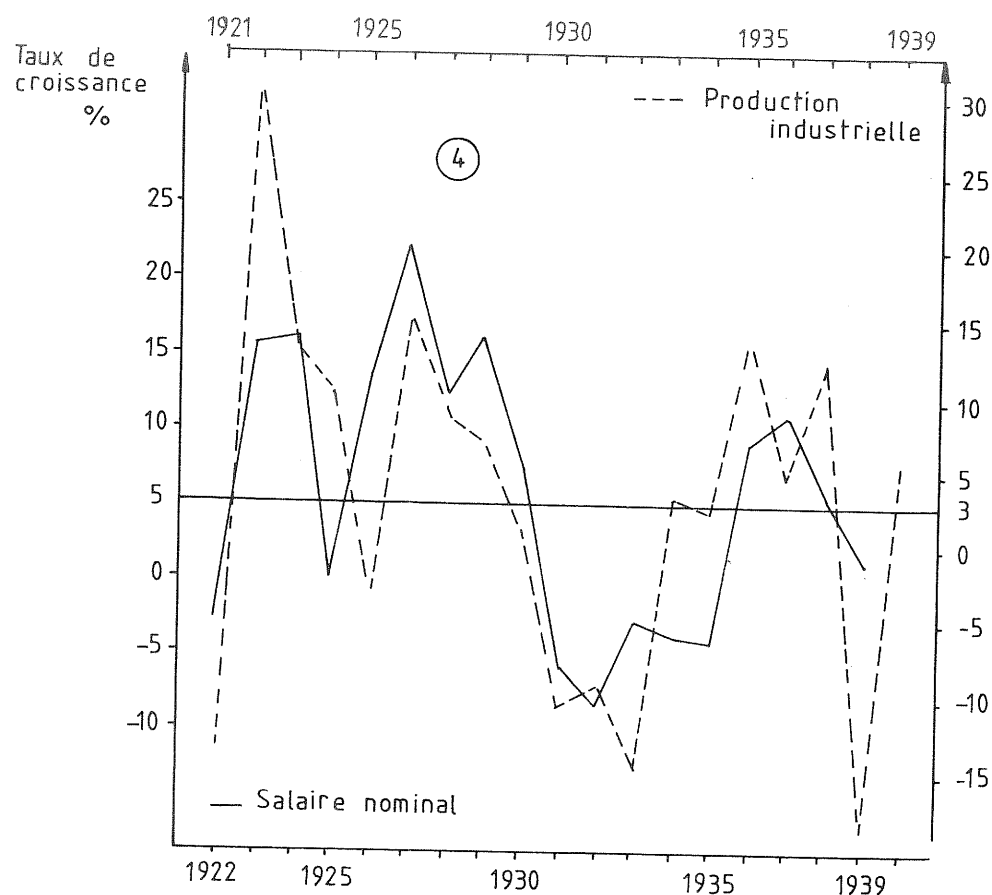
Poids	ALIMENTATION 5			CONSTRUCTION & TRAVAUX PUBLICS 10			ELECTRICITE & GAZ 1		
	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.
1913	7.4	8.1	7.5	8.2	7.7	7.1	6.4	7.2	6.3
1919	17.7	18.5	17.3	20.4	19.2	19.2	13.8	16.6	16.6
1920	33.8	35.8	31.5	37.6	36.5	33.8	32.4	33.5	35.1
1921	38.9	41.4	37.8	37.0	38.9	35.6	42.5	42.7	45.2
1922	39.9	42.4	38.7	41.5	43.4	36.5	43.1	44.0	45.1
1923	43.7	45.3	42.8	45.8	49.2	37.5	49.3	52.2	50.5
1924	46.9	48.0	45.3	51.8	52.5	45.6	55.3	57.9	57.1
1925	48.3	49.6	46.9	52.3	54.8	48.1	59.4	60.0	58.9
1926	58.2	58.6	56.6	55.3	57.5	54.8	66.5	66.5	67.0
1927	68.9	68.6	67.3	61.6	61.3	59.8	78.0	78.8	81.2
1928	79.5	79.5	77.8	81.4	80.3	78.8	84.7	84.1	86.8
1929	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1930	110.9	110.2	110.8	111.7	111.0	111.0	113.2	113.0	114.6
1931	109.0	109.7	107.6	103.5	103.2	101.7	108.3	105.5	108.7
1932	102.1	103.3	101.4	92.3	92.3	89.7	103.7	99.0	99.6
1933	99.3	101.2	99.5	86.5	87.4	83.6	101.5	98.2	98.8
1934	95.8	97.7	96.3	83.3	83.8	80.5	99.8	95.7	98.1
1935	93.3	95.2	93.7	81.0	81.8	78.2	98.5	94.3	96.9
1936	96.7	98.6	97.5	84.5	85.2	82.5	101.2	97.2	99.9
1937	105.0	105.4	106.3	92.7	93.5	92.3	107.8	104.4	108.1
1938	107.8	108.3	108.2	98.4	99.4	97.7	113.3	109.7	113.1
1939	107.8	108.9	108.6	99.5	101.4	98.3	116.6	112.8	116.8

Poids	BOIS & MEUBLES 7			PEAUX ET CUIRS 3			TABAC 1		
	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.
1913	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1919	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1920	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1921	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1922	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1923	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1924	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1925	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1926	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1927	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1928	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1929	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1930	110.4	108.3	110.5	104.5	105.3	105.2	105.4	104.5	110.7
1931	105.7	103.7	104.3	98.0	98.1	98.5	102.6	101.5	108.7
1932	97.2	94.3	93.5	89.7	88.7	89.2	97.9	96.9	105.5
1933	92.6	90.4	89.7	86.1	85.7	87.0	96.4	95.7	101.9
1934	86.4	84.9	83.1	83.0	82.3	82.1	89.7	90.7	99.7
1935	82.5	81.7	77.2	79.7	79.3	76.8	88.8	89.4	95.9
1936	88.0	89.7	86.1	87.4	85.4	87.7	100.9	99.4	106.6
1937	99.4	96.4	94.1	96.5	94.7	98.0	103.6	107.0	113.4
1938	99.7	101.5	98.4	99.5	99.0	101.5	108.5	110.4	117.4
1939	101.4	102.5	99.5	102.5	102.8	103.6	103.8	109.0	116.7

Poids	PAPIER : fabriques 1			PAPIER : imprimeries & transformation 1.5			ART & PRECISION 2		
	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.
1913	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1919	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1920	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1921	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1922	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1923	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1924	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1925	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1926	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1927	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1928	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1929	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1930	106.5	102.0	102.8	109.6	108.5	107.6	110.6	107.8	114.5
1931	103.8	102.8	101.6	110.3	108.7	107.8	107.0	105.8	106.9
1932	90.3	96.7	94.6	106.2	104.4	105.0	96.7	96.2	97.3
1933	90.1	91.6	89.7	103.8	102.3	102.2	96.1	95.9	99.4
1934	88.8	88.7	86.7	100.0	99.9	99.0	91.1	90.0	98.3
1935	86.2	88.5	85.9	97.0	96.2	95.4	85.6	85.2	98.9
1936	91.9	94.4	91.4	102.0	100.7	103.2	95.0	92.6	109.2
1937	98.4	101.0	97.8	108.8	107.2	110.5	103.7	100.1	125.0
1938	101.7	104.5	101.3	113.5	110.6	117.0	110.8	106.9	133.2
1939	103.0	105.6	102.5	113.0	111.8	113.0	108.9	112.6	134.5

Poids	TRANSPORTS 7.5			Travaux des ports, camionneurs 1.5			Chemins de fer 6		
	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.	Ens. des ouvriers	Ouvriers qualif.	Ouvriers non qual.
1913	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1919	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1920	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1921	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1922	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1923	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1924	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1925	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1926	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1927	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1928	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1929	100.0	-	-	100.0	100.0	100.0	100.0	-	-
1930	109.9	-	-	101.9	103.3	106.9	112.3	-	-
1931	111.7	-	-	97.2	96.5	102.1	116.1	-	-
1932	105.8	-	-	89.8	89.7	98.4	110.5	-	-
1933	99.6	-	-	86.8	85.7	96.7	103.4	-	-
1934	94.1	-	-	84.1	85.0	93.9	97.1	-	-
1935	90.6	-	-	82.3	86.6	94.5	93.1	-	-
1936	101.0	-	-	94.4	94.2	103.9	102.9	-	-
1937	108.2	-	-	107.5	109.2	121.2	108.7	-	-
1938	114.2	-	-	109.8	109.6	125.8	115.6	-	-
1939	115.2	-	-	107.5	107.9	118.5	117.5	-	-





Remarques

Graphique 1

Salaire réel en référence au coût de la vie.

Graphique 2

Source : R. Dehem, *op. cit.*

Secteur abrité : construction et travaux publics, alimentation, gaz et électricité, bois et meubles, imprimerie et transformation du papier, chemins de fer. Secteur non abrité : charbonnages, métallurgie, textile, chimie, peaux et cuirs, verreries.

Graphique 3

Le taux de chômage est mesuré par le total des journées perdues en pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

Source : BNB.

L'ordonnée du taux de chômage a été inversée pour faciliter la comparaison entre ses variations et celles du salaire.

* Il n'existe pas de relevé annuel de l'emploi industriel. Les variations de l'emploi relevées dans ce graphique sont celles de l'emploi dans les secteurs de base : mines de houille, métalliques et minières; carrières, métallurgie, cokes et agglomérés.

Sources : *Annuaire Statistique de la Belgique*, I.N.S.

Graphique 4

Indice du volume de la production industrielle.

Source : IRES.

Les variations du salaire au temps (t) sont comparées à celles de la production au temps (t - 1).

Les variations de la production se rapportent à l'abscisse supérieure et à l'ordonnée de droite.

Graphique 5

Le salaire réel est celui des mineurs (en référence au coût de la vie).

La productivité est mesurée par le volume de la production annuelle par ouvrier.

A partir de 1929, on s'est référé à la production par ouvrier et par journée de présence, pour supprimer l'effet négatif du chômage partiel et des grèves.

Il est malheureusement impossible d'estimer la productivité horaire, dont le taux de croissance serait certainement supérieur en début de période.

Sources : *Annuaire Statistique de la Belgique* et BNB.

Les variations du salaire réel au temps (t) sont comparées à celles de la productivité au temps (t - 1).

Les variations de la productivité se rapportent à l'abscisse supérieure.